

d'autres observations faites depuis lors auront servi à nous rendre attentifs et à rendre le public en général attentif à la nécessité d'un débat général sur les questions de défense. Si le programme de travail proposé était accepté, nous pourrions espérer avoir d'ici peu un débat complet sur cette question très importante, vu que nous ne pouvons la débattre maintenant.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je constate que nous prenons l'habitude de traiter de questions très importantes à l'appel des motions, moment où le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures font des déclarations et chacun des chefs de parti, des observations improvisées. Cet état de choses montre bien la nécessité d'une discussion sur la question à la Chambre des communes.

Je tiens à dire que les membres de mon groupe voient avec de plus en plus d'appréhension la possibilité que l'OTAN devienne une force nucléaire internationale; voilà pourquoi nous serions très heureux d'avoir l'occasion de débattre la question à la Chambre.

DECLARATION RELATIVE A LA REUNION MINISTERIELLE CANADO-JAPONAISE

L'hon. Donald M. Fleming (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur je tiens à faire un bref exposé à la Chambre sur la première réunion du comité ministériel canado-japonais, qui s'est tenue à Tokyo les 11 et 12 janvier.

Les députés se souviennent sans doute que le comité ministériel canado-japonais a été fondé pendant la visite du premier ministre Ikeda à Ottawa, en juin 1961. Les attributions en ont été exposées dans le communiqué conjoint publié par les deux premiers ministres:

Les deux premiers ministres estiment qu'étant donné l'importance croissante des relations entre le Canada et le Japon il conviendrait d'instituer un comité ministériel canado-japonais qui, sans être un organisme chargé de négocier à proprement parler, fournirait aux ministres des deux pays un excellent moyen de prendre contact. L'activité du comité consisterait surtout en des visites de ministres des deux pays, de temps à autre, pour des échanges de vues sur des questions d'intérêt commun, surtout sur le plan économique, et pour se renseigner sur les problèmes de l'autre pays.

Mon collègue, le ministre des Pêcheries, et moi avions l'honneur de représenter le Canada à cette première réunion du comité. Nous étions accompagnés par le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre du Revenu national (douanes et accise), l'ambassadeur du Canada au Japon et d'autres fonctionnaires. Le Japon était représenté par le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Finances, le ministre de

[M. Thompson.]

l'Agriculture et des Forêts, le ministre du Commerce international et de l'Industrie, le ministre d'État qui est directeur général de l'Agence de planification économique et l'ambassadeur du Japon au Canada.

De l'avis de tous ceux qui y ont assisté, la réunion a été couronnée de succès. Elle a montré sans équivoque que le comité pourrait faire beaucoup pour rapprocher le Canada et le Japon, dont les relations sont déjà fort cordiales, et pour permettre une meilleure compréhension des problèmes et des aspirations de nos deux pays.

Comme je déposerai des exemplaires du communiqué, je n'ai pas à rappeler en détail l'issue de cette réunion. Je voudrais, cependant, mentionner certains des points les plus importants.

La réunion s'est ouverte par une revue générale des conditions et des perspectives économiques des deux pays. Il y a eu ensuite une discussion complète des relations commerciales entre le Canada et le Japon. La discussion a été cordiale du commencement à la fin, sans cesser d'être franche et sincère. Nous avons passé en revue l'expansion remarquable du commerce entre les deux pays depuis la signature de notre Accord commercial en 1954. De l'avis général, il semble que les échanges continueront d'être avantageux tant pour l'un que pour l'autre de nos deux pays.

Pour ce qui est du Canada, nous avons précisé les difficultés auxquelles ont été en butte certaines industries canadiennes du fait que les exportations japonaises étaient trop fortes à l'égard de certains produits où il est difficile pour nous de soutenir la concurrence, et nous avons exhorté le Japon à diversifier ses exportations le plus possible. A ce propos, les représentants japonais ont réitéré que leur pays souscrirait au principe des exportations ordonnées au Canada des produits qui entrent en concurrence avec les nôtres. Je tiens à préciser que nous n'avons pas discuté des restrictions que le Japon apporterait à ses exportations au Canada en 1963. Ce comité n'a pas été formé pour entreprendre des négociations; les consultations en vue de restreindre les exportations du Japon se font de la façon habituelle.

Le comité s'est entretenu de façon particulièrement fructueuse des tendances récentes dans le domaine des relations commerciales sur le plan international. Je cite un extrait du communiqué:

Le comité s'est intéressé tout particulièrement à l'initiative conjointe du premier ministre du Canada et du président des États-Unis qui ont convoqué une réunion des ministres en vue d'élaborer un vaste programme de libéralisation et d'élargissement du commerce. Le comité s'est réjoui de voir que la réunion se tiendra sous les auspices du GATT au début de 1963. Le comité a fait ressortir l'importance d'élargir la participation aux pourparlers sur le